

Administration générale - Administration générale de la collectivité -
Approvisionnements – Engagement de principe de la Ville de Rennes dans la démarche
"Territoires de commerce équitable"

Rapport,

La Ville de Rennes s'est exprimée à plusieurs reprises, par la voix du Conseil Municipal, quant à sa volonté d'intégrer le développement durable en matière de commande publique. Ainsi, les délibérations suivantes ont été votées :

- la délibération n°02-505 du 10 juillet 2002 relative à l'utilisation du bois et à la gestion durable des forêts,
- la délibération n°02-877 du 2 décembre 2002 relatives aux achats publics éthiques, respectueux des droits sociaux, des conditions de production, tant pour l'homme que pour son environnement, ainsi que des droits de l'enfant,
- la délibération n°06-71 du 16 janvier 2006 relative à l'adhésion de la Ville à l'association "Réseau Grand Ouest développement durable et commande publique",
- la délibération n°2009-0289 du 4 mai 2009 relative à l'achat de denrées alimentaires exemptes de la mention "Organisme Génétiquement Modifié"
- la délibération n°2014-71 du 15 septembre 2014 relative à la signature de la Charte "Il fait bio dans mon assiette" par la Ville de Rennes.

Dans la continuité, considérant que le commerce équitable est un outil efficace pour favoriser le développement et l'autonomie des producteurs et travailleurs des pays en développement et promouvoir le développement durable, il est judicieux pour la Ville de Rennes de s'engager dans la campagne Territoires de commerce équitable.

Cette campagne consiste à la mise en œuvre de 5 objectifs :

- 1) par cette délibération, développer les achats de produits issus du commerce équitable dans notre collectivité,
- 2) contribuer à développer l'offre de produits issus du commerce équitable sur le territoire,
- 3) inviter les entreprises et organisations du territoire à acheter des produits issus du commerce équitable,
- 4) communiquer sur les réalisations et sensibiliser sur les enjeux du commerce équitable,
- 5) créer un Conseil Local pour le commerce équitable

Ainsi, j'ai l'honneur de vous demander, mes chers collègues, de bien vouloir

- 1) confirmer la volonté de la Ville de Rennes de promouvoir, dans sa politique d'achat, les produits issus du commerce équitable,
- 2) autoriser la signature d'un engagement de principe de la Ville de Rennes dans la démarche "Territoires de commerce équitable".